



Reprise vente aux enchères immobilière

Par **Case Marie**, le **13/04/2018** à **11:07**

Bonjour

la vente aux enchères publiques de notre appartement a été suspendue en raison du décès de mon mari en juin 2015. La succession n'est toujours pas liquidée car très complexe (nous avons une société pour laquelle nous nous étions portés cautions personnelles. La société a coulé. Le liquidateur n'a toujours pas réussi à clôturer cette liquidation... le passif reste donc indéterminable pour le moment).

Aujourd'hui, un créancier vient de me relancer pour que je paie les 10 000,00 euros que je lui dois. A défaut, il réenclenche la procédure... Est ce qu'en l'état, je peux empêcher cela?